

Grégory, valoriser les savoir-faire de berger pour mettre en oeuvre un projet pastoral à l'échelle d'une commune



PRÉSENTATION

Grégory est originaire de Normandie. Il grandit à la campagne et vit en région Rhône-Alpes où il passe un contrat professionnel de berger.

En 2020, il répond à l'appel à projet de la commune de Félines-Minervois en tant que berger sans terre et reprend avec son troupeau les terres pâturées auparavant par un autre berger.

Avec ses 320 brebis Mérinos d'Arles, il parcourt les parcelles communales et d'autres surfaces privées et publiques sous contrat.

Son année de pâturage se divise sur deux communes et deux périodes : de mars à octobre Grégory pâture à Félines-Minervois puis il mène le troupeau sur la commune voisine de Laure-Minervois, où les domaines viticoles sont plus nombreux et de tailles plus conséquentes.

Grégory a à cœur de participer à la lutte contre le risque incendie, pour lequel le secteur est particulièrement vulnérable, et surtout de valoriser les savoir-faire de berger.

Localisation Félines-Minervois (34)

Cheptel 320 Mérinos d'Arles

Surfaces 650 ha communaux garrigue
100 ha domaines viticoles

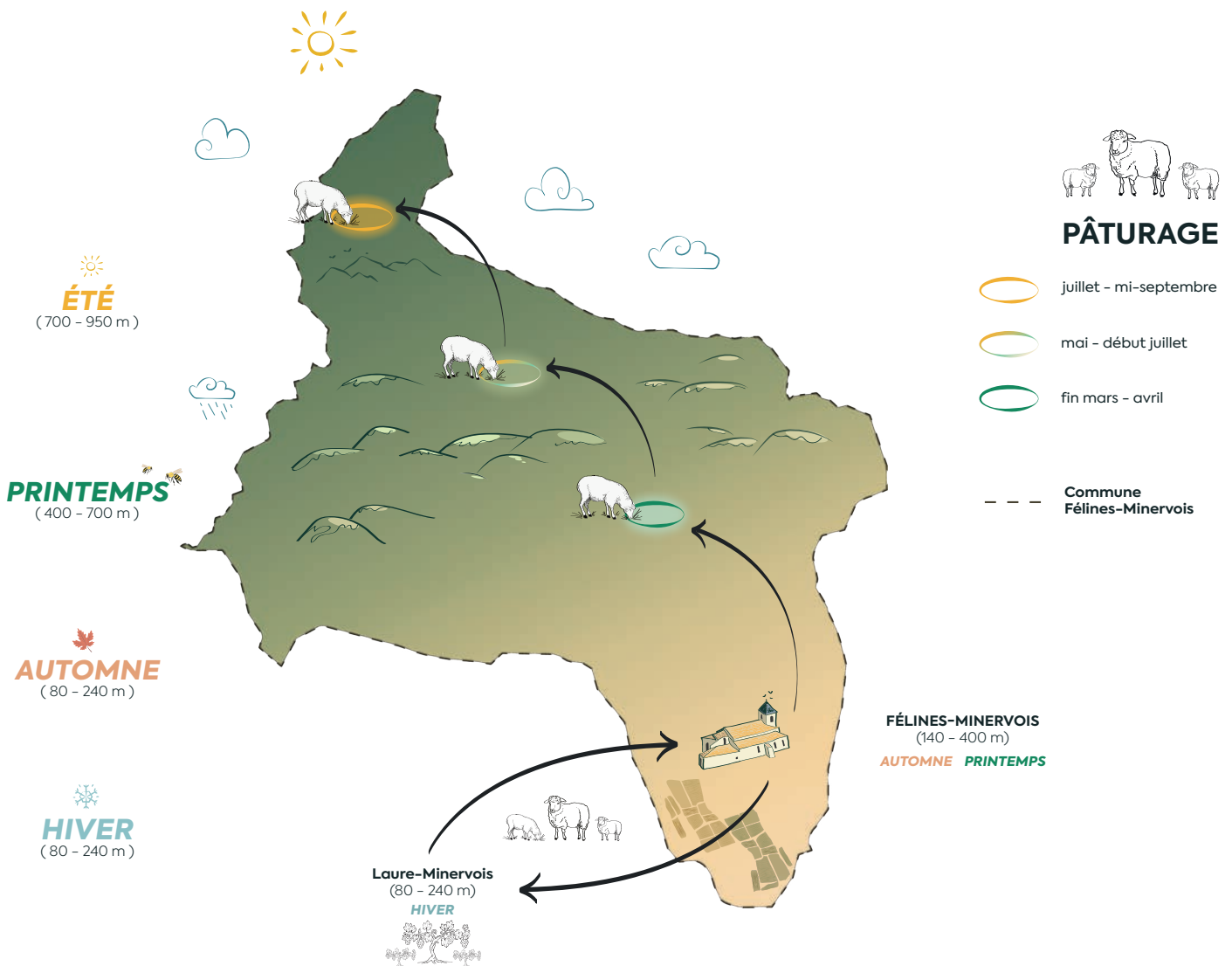
Conduite Parcs Mobiles

Alimentation 100% herbe

Équivalent temps-plein Grégory

Commercialisation Maquignons ou vente directe en fonction de la charge de travail

CIRCUIT DE PÂTURAGE



INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE

- Avant de se lancer, Grégory s'est assuré de son futur environnement de travail. Il bénéficie d'un foncier sécurisé à Félines-Minervois et de contrats oraux avec des viticulteurs de Laure-Minervois, ce qui lui assure des ressources fourragères diversifiées et suffisantes pour l'alimentation de son troupeau à l'année.
- Volonté politique forte de la commune qui a permis l'existence de contrats pluriannuels renouvelables, puis, sur la base du constat des bénéfices mutuels et d'une confiance acquise, la signature d'un fermage. Cette contractualisation sécurise le travail de Grégory au-delà de prochaines élections municipales qui pourraient impacter le projet agricole du territoire.
- L'activité des bergers installés sur la commune avant l'arrivée de Grégory a permis de préparer le terrain et les mentalités des habitants et des usagers locaux. Cette imprégnation a facilité l'intégration de Grégory au sein du territoire.
- Reconnaissance du travail de berger et satisfaction de participer à un projet de diversification alimentaire du territoire qui donne du sens au métier de berger.
- Le pâturage itinérant diminue considérablement le risque de parasitisme (mortalité et tests coûteux), car le troupeau ne reste pas longtemps sur la même parcelle.

DIFFICULTÉS DE MISE EN OEUVRE

- Le circuit de pâturage de Grégory se situe sur deux communes distinctes. A Laure-Minervois, la cohabitation des usages est plus délicate. Ainsi, seules des parcelles viticoles privées sont pâturées.
- Grégory s'est heurté à un morcellement du parcellaire entre les différents secteurs de pâturage. Néanmoins, des adaptations de la boucle de pâturage et des discussions ont permis de la sécuriser avec le temps.

PERSPECTIVES

- Grégory cherche un associé pour l'aider sur la vente directe et potentiellement développer une activité ovins lait avec transformation fromagère.